

Burkina Faso

**Secrétaire permanent/Conseil national sur l'environnement et le
développement durable**



RAPPORT

**Formation sous-régionale pour les gestionnaires web des Centres
d'échange d'informations des pays partenaires de l'Afrique de
l'Ouest,
Ouagadougou, du 16 au 27 janvier 2006.**

JANVIER 2006

TABLE DES MATIERES

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	3
II. DEROULEMENT DE LA FORMATION	4
a) Cérémonie d'ouverture.....	4
b) Formation proprement dite.....	4
c) Clôture.....	5
III. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	6
Recommandations	6
IV. ANNEXES	7
Annexe 1 : Liste des participants et des formateurs.....	7
Liste des formateurs	7
Annexe 2 : Programme de la Formation	8
Annexe3 : Mot de bienvenue du président du comité d'organisation de l'atelier.....	10
Annexe 4 : Discours du consul belge au Burkina Faso.....	12
Annexe 5 : Discours d'ouverture du Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie	14
Annexe 6 : Discours du représentant du Secrétariat de la Convention	17
Annexe 7 : Discours de clôture du Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie.....	19

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique (CDB), conformément aux articles 17 et 18.3 et aux recommandations de l'atelier de Ouagadougou, un atelier de renforcement des capacités de gestionnaire de site web pour le Centre d'Echange d'Information (CHM) a été organisé du 16 au 27 Janvier 2006 à la dépendance du Secrétaire permanent/Conseil national sur l'Environnement et le Développement durable conjointement par la Belgique et le Burkina Faso avec l'appui du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique.

Cette formation avait pour but d'aider les quatre pays représentés (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Niger), à mettre en œuvre le Centre d'Echange axé sur la création et la mise à jour du site Internet créés par les points focaux CHM de leurs pays respectifs.

L'objectif de cet atelier de formation était de :

- renforcer les capacités des pays en ressources par la formation d'au moins trois assortissants par pays ;
- développer un partenariat qui peut servir de modèle pour les autres conventions ;
- stimuler la coopération entre les CHM de la sous région d'Afrique de l'Ouest ;
- familiariser les différents participants à l'utilisation des logiciels dans le but d'alimenter les sites web de leurs pays respectifs ;
- mettre à jour les sites créés par les points focaux des pays ayant suivi la formation en Belgique ;
- faciliter le transfert de technologie grâce à l'échange et la diffusion d'informations sur les expériences et les techniques présentant un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique nationale.
- apprendre le langage XML pour faciliter la mise en valeur du patrimoine biologique national par l'intermédiaire d'Internet ;
- renforcer les capacités des pays au concept des bases de données.

L'encadrement des participants était assuré par deux assistants du point focal belge CHM, d'un représentant du secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et des co-organisateurs du Burkina Faso.

//. DEROULEMENT DE LA FORMATION

a) Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture de cette troisième formation sous régionale en gestionnaires de site web pour le Centre d'échange d'informations (CHM) placée sous le haut patronage de monsieur le ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie représenté par son directeur de cabinet et de son Excellence monsieur le Consul accrédité à Ouagadougou a été organisé dans le cadre de partenariat entre les pays de l'Afrique de l'Ouest et la Belgique.

Le consul belge a, dans son allocution, exprimé toute sa gratitude au gouvernement burkinabé pour la tenue de cet atelier et a remercié le Burkina Faso et la Belgique pour l'organisation de cette formation sous régionale, si attendue par les pays de l'Afrique de l'Ouest. Il a aussi promis son ferme soutien pour ces pays dans toutes les actions visant le développement du CHM, considéré comme un outil indispensable pour la diffusion des connaissances et d'informations de la biodiversité de la sous-région.

C'est ensuite le Directeur général du cabinet du Ministre qui a lui aussi exprimé sa reconnaissance aux pays participants ainsi que ses vifs remerciements à la Belgique pour avoir pris l'initiative de mettre en place un partenariat destiné à aider les pays d'Afrique de l'Ouest dans l'accomplissement des obligations vis-à-vis de la Convention et au Secrétariat Exécutif de la Convention pour son soutien technique et dynamique.

Il a aussi souligné la justification de cet atelier qui fait partie de l'une des recommandations tirées de l'atelier de Ouagadougou du point de vue renforcement de capacités des acteurs en matière d'échange d'informations sur la diversité biologique.

Ainsi après le retrait du représentant du Ministre et du consul belge accrédité à Ouagadougou à 10h30, tous les participants ont été conduits à la salle de formation où a débuté la formation.

b) Formation proprement dite

La méthode de formation est basée sur un esprit d'interactivité entre formateur et participant. La séance de formation a été dispensée par deux assistants du point focal belge et d'un représentant du Secrétariat de la Convention. La dite formation débutait à 8h00 et se clôturait à 17h00. Quinze participants venus de 4 pays ont suivi des cours sur :

- Le mécanisme d'échange d'informations ou « Clearing House Mechanism » qui repose principalement sur l'utilisation de l'Internet qui permet de fournir aux acteurs et visiteurs d'avoir des informations requises à leurs recherches sur la biodiversité ;

- L'apprentissage des logiciels de création, de gestion d'un site et de la perfection des applications qui vont de pair avec lesdits logiciels :
 1. Bloc note pour l'introduction au langage Html de création des pages web ;
 2. Mozilla Firefox pour la navigation sécurisée sur Internet ;
 3. PDFCreator pour la compression des documents ;
 4. Microsoft pour le traitement d'images sur le site
 5. Access SQL pour la gestion des bases de données ;
 6. XML (Extensible Markup language) pour la programmation sur le site Web

c) Clôture

La cérémonie de clôture, placée sous le haut patronage de son Excellence Monsieur le Ministre de l'Aménagement du Territoire et du Tourisme, a eu lieu à l'Hôtel Splendide.

///. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Recommandations

Les participants à l'Atelier sous -régional de formation sur le Centre d'échange pour la Convention sur la diversité biologique, réunis du 16 au 27 janvier 2006, à Ouagadougou, recommandent :

- 1- la poursuite du partenariat dans le cadre du renforcement des capacités par une formation continue des administrateurs et des contributeurs des centres d'échanges d'informations CHM, au regard de l'évolution des NTICs ;
- 2- des appuis aux points focaux pour l'acquisition de matériels informatiques, pour la collecte des données et la promotion d'échanges d'expériences entre les CHM de la sous région ;
- 3- l'organisation de rencontres annuelles de toutes les personnes formées en vue d'une évaluation et d'une mise à niveau.

Par ailleurs, les participants demandent aux Etats d'accorder une priorité aux CHM locaux pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans la mise en œuvre de la convention.

IV. ANNEXES

Annexe 1 : Liste des participants et des formateurs

<i>Nom et Prénoms</i>	<i>Structures</i>	<i>Pays</i>	<i>Adresses + Email</i>
1. KAKPO Comlan Marcel	Direction de l'Environnement (MEHU)	Bénin	06 BP 938 Cotonou cbbes2002@hotmail.com
2. ICHOLA Rihanath Olga	Direction de l'Environnement (MEHU)	Bénin	06 BP 938 Cotonou icholarihane@yahoo.fr
3. KEDOWIDE/DESSOUASSI Yolande H.	Direction de l'Environnement (MEHU)	Bénin	03 BP 2842 Cotonou ydessouassi@yahoo.fr
4. NIKIEMA Amédée Narcisse	ANB/MECV	Burkina Faso	03 BP 7044 Ouagadougou 03 nikianarcisse@yahoo.fr
5. SIDIBE Norbert	SP-CONEDD/MECV	Burkina Faso	01 BP 6486 Ouagadougou 01 norbertsidibe@yahoo.fr
6. GOLANE Pierre	DGCN/MECV	Burkina Faso	golanepierre@yahoo.fr
7. BANCE Soumayila	SP-CONEDD/MECV	Burkina Faso	01 BP 6486 Ouagadougou 01 bance@voila.fr
8. HONADIA Mamadou	SP-CONEDD/MECV	Burkina Faso	01 BP 6486 Ouagadougou 01 mhonadia@yahoo.fr
9. TRAORE Louis Blanc	SP-CONEDD/MECV	Burkina Faso	01 BP 6486 Ouagadougou 01 lbtraore@gmail.com
10. BROU Yao Bernard	Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts	Côte d'Ivoire	20 BP 650 Abidjan 20 broubernardca@yahoo.fr
11. ARMAND Koidiane Jean	Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts	Côte d'Ivoire	20 BP 650 Abidjan 20 koidiane@yahoo.fr
12. KONE Gninancreban Augustin	Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts	Côte d'Ivoire	20 BP 650 Abidjan 20 augustinkone@yahoo.fr
13. MANOU Aï Kassomou	SE/CNEDD	Niger	BP 10.193 Niamey akassomou@yahoo.fr
14. GOUSMANE Moussa	SE/CNEDD	Niger	BP 10.193 Niamey imgousmane@yahoo.fr
15. BAKO Mamane	MHE/LCD	Niger	BP 257 Niamey mamanebako@yahoo.com

Liste des formateurs

<i>Nom et Prénoms</i>	<i>Structures</i>	<i>Pays</i>	<i>Adresses + Email</i>
DE MUNCK OLIVIER	Secrétariat de la CDB	Canada	Olivier.demunck@biodiv.org
RÉVEILLON Arnaud	IRScNB	Belgique	Rue Vautier 29, 1000 Bruxelles, arnaud.reveillon@naturalsciences.be
DE KOEIJER Han	IRScNB	Belgique	Rue Vautier 29, 1000 Bruxelles, han.dekoeijer@naturalsciences.be

Annexe 2 : Programme de la Formation

Lieu : Locaux de la Division du Développement des Compétences, de l'Information et du Monitoring de l'Environnement, Secrétariat Permanent du Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable, Ouagadougou

Horaire : matin 8h00 - 12h00 ; après-midi 14h00 - 17h00

Pause café/thé : matin 9h45-10h00 ; après-midi 15h30- 15h45

Chaque matin 8h00 - 10h00 ; récapitulation des matières de la journée précédente

Chaque après-midi : travaux pratiques de 16h00 – 17h00

Heures	Sujets	Formateur
Ouverture de la formation à l'Hôtel Splendide		
8h45	Arrivée et inscription des participants	
8h.45-9h00	Installation des participants et des invités	
9h00-9h05	Introduction par le maître de cérémonie	
9h05-9h15	Mot de bienvenue du Président du Comité d'Organisation	
9h15-9h25	Intervention du représentant de la Belgique	
9h25-9h45	Discours d'ouverture du Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie	
9h45-10h	Pause café	
10h-10h30	Déplacement des participants à la salle de formation	
10h30-10h50	Installation des participants	
10h50-11h00	Adresse de Monsieur le Secrétaire Permanent du CONEDD	SP/CONEDD
11h00-12h00	Introduction à la formation, modalités pratiques Introduction sur le CHM	SBa, ARe, HdK
Pause de midi		
14h00-15h00	Introduction à l'Internet : Utilisation des marques pages, organisation des marques pages, travaux pratiques	HdK, ARe
15h00-17h00	Introduction à fichiers pdf:	HdK, ARe
Mardi 17 janvier		
8h00	Traduire texte →html et html → texte : Paragraphes ; Format des fonts, Gras, italique, sous-ligné, Alignement des paragraphes	HdK, ARe
10h00	Traduire texte →html et html → texte : Entêtes, Listes des puces et numérotation	HdK, ARe
Pause de midi		
14h00	Traduire html → texte : Tableau et hyperliens	HdK, ARe
Mercredi 18 janvier		
8h00	EC CHM PTK : Introduction sur le logiciel, organisation d'un site web, création de pages	HdK, ARe
Pause de midi		
14h00	EC CHM PTK : Création des pages, événements, articles	HdK, ARe
Jeudi 19 janvier		
8h00	EC CHM PTK : hyperliens internes/externes	HdK, ARe
Pause de midi		
14h00	EC CHM PTK : Importer et convertir un texte d'un autre logiciel	HdK, ARe
Vendredi 20 janvier		
8h00	EC CHM PTK : Utiliser photos/images	HdK, ARe
Pause de midi		
14h00	Scanner des images et photos : conversion pour le web avec	HdK, ARe

	MS Image composer	HdK
Samedi 21 janvier		
10h00	Sortie vers parc animalier de la présidence, Ziniaré	
12h00	Déjeuner à Nakamtenga	
13h30	Visite au parc des sculptures de Laongo	
16h00	Visite au village artisanal, Ouagadougou	
17h30	Retour	
Lundi 23 janvier		
8h00	EC CHM PTK : Gestion des pages	HdK, ARe
Pause de midi		
14h00	EC CHM PTK : Gestion des pages	
Mardi 24 janvier		
8h00	Introduction aux bases des données	OdM
Pause de midi		
14h00	Introduction aux bases des données	OdM
Mercredi 25 janvier		
8h00	Groupe 1 : Introduction aux bases des données (avancé)	OdM
	Groupe 2 : Concevoir le site web	HdK, ARe
Pause de midi		
14h00	Groupe 1 : Introduction aux bases des données (avancé)	OdM
	Groupe 2 : Concevoir le site web	HdK, ARe
Jeudi 26 janvier		
8h00	Introduction XML	OdM
Pause de midi		
14h00	Groupe 1 : xml avancé	OdM
	Groupe 2 : Concevoir le site web	HdK
Vendredi 27 janvier		
8h00	Groupe 2 : Concevoir le site web	HdK
	Groupe 1 : xml avancé	OdM
Pause de midi		
17h 00	Clôture de la formation en présence du représentant du Ministre et distribution des certificats.	

Are = Arnaud Réveillon
 HdK = Han de Koeijer
 OdM = Olivier de Munck
 Sba = Soumalaye Bancé

Annexe 3 : Mot de bienvenue du président du comité d'organisation de l'atelier

Ouagadougou, le 16 janvier 2006

- Monsieur le Ministre de Environnement et du Cadre de Vie ;
- Monsieur le Consul du Royaume de Belgique ;
- Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de Environnement et du Cadre de Vie,
- Messieurs les Conseillers Techniques,
- Messieurs les Directeurs Généraux et Directeurs de Services;
- Mesdames et Messieurs les invités,
- Chers participants.

Je voudrais, au nom du Comité d'Organisation, vous souhaiter la bienvenue et vous dire combien notre équipe est heureuse de contribuer à la tenue effective de cet atelier de formation, relative au Centre d'Echange d'information sur la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique.

Nous sommes d'autant heureux que le thème de l'atelier, à savoir "le renforcement des capacités des gestionnaires des Centres nationaux d'Echange d'information sur la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique", répond parfaitement aux priorités des pays bénéficiaires que sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Niger.

Chers participants

Je ne doute pas un seul instant que cette formation permettra à nos pays respectifs d'améliorer leurs prestations en échange d'information scientifique et technique non seulement dans le cadre de l'application de Convention sur la Diversité Biologique, mais également dans celui de la gestion durable de l'environnement.

Mesdames et Messieurs ,

Puis cette occasion permettre à nos hôtes venus du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Niger, du Canada et de Belgique de renforcer leurs liens de fraternité, d'amitié et de coopération avec les burkinabès.

Chers participants ,

Je puis vous assurer que l'ensemble des membres du Comité d'Organisation ne ménagera aucun effort pour assurer le bon déroulement des travaux et rendre votre séjour agréable au Burkina Faso. Mais la perfection n'étant pas de ce monde, il ne fait aucun doute que quelques

insuffisances pourraient être relevées sur un aspect ou l'autre de l'organisation. Les membres du comité s'en excusent d'avance et vous promettent tous les correctifs nécessaires.

Pour terminer, je vous souhaite des échanges très fraternels, amicaux, fructueux et, surtout une bonne rencontre.

Je vous remercie.

Annexe 4 : Discours du consul belge au Burkina Faso

Monsieur le représentant du Ministre de l'Environnement et du Cadre de vie,
Mesdames et Messieurs les délégué(e)s belges, béninois, burkinabé, ivoiriens et nigériens,
Mesdames, Messieurs,

C'est un honneur pour moi que de m'associer à vous tous ici présents à l'occasion de cet « *Atelier de formation sous-régionale des gestionnaires des sites web du Centre d'échange d'informations CHM sous la Convention sur la Diversité Biologique dans le cadre du Partenariat avec la Belgique* » et je tiens avant tout, au nom de monsieur l'Ambassadeur, qui n'a pu être personnellement présent aujourd'hui, à exprimer ma gratitude pour l'invitation que le Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie nous a adressée.

C'est en accord avec le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et avec le soutien de la Direction générale belge de la Coopération au développement que l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, en sa qualité de point focal, a entrepris des activités de renforcement des capacités dans la mise en place de sites web pour le CHM. Ce partenariat entre la Belgique et les pays en faisant la demande a permis d'avancer concrètement dans la mise en œuvre des Articles 17 et 18.3 de la Convention sur la diversité biologique. Depuis sa mise en place, la Belgique a en effet assisté et accompagné plusieurs initiatives nationales permettant le partage efficace d'informations sur la biodiversité. Nous citerons à titre indicatif l'implication des institutions nationales dans le fonctionnement du CHM au Burkina Faso et la multiplication des outils pour la diffusion d'informations. Le point focal belge a par ailleurs initié des projets de sensibilisation du public, notamment avec la Côte d'Ivoire, et nous espérons que le Burkina Faso participera au prochain appel à propositions.

Monsieur le représentant du ministre, Mesdames, Messieurs,

Il y a un peu plus de deux ans, en 2003, eut lieu, ici-même, à Ouagadougou, un atelier régional regroupant des représentants d'une dizaine de pays. Une des recommandations qui en est issue est l'organisation de formations pour plusieurs partenaires-clefs de chaque pays.

C'est en réponse à cette recommandation que nous nous retrouvons aujourd'hui à l'Hôtel Splendide pour l'inauguration de la formation sous-régionale des Pays Partenaires d'Afrique de l'ouest à savoir le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Niger et bien sûr le Burkina Faso. Outre son volet de formation, cet atelier constituera un cadre privilégié pour analyser ensemble les besoins existants pour l'information fournie par le Centre d'échange d'informations dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique et pour identifier d'autres formes de partenariat plus élaborées et approfondies, entre la Belgique et les pays partenaires mais aussi, et surtout, directement entre les pays partenaires.

Monsieur le représentant du ministre, Mesdames, Messieurs,
Nous tenons à remercier le Burkina Faso qui, en collaboration avec la Belgique et le Secrétariat de la Convention, organise cet atelier de formation sous-régionale.

Nous remercions aussi la Direction générale de la Coopération au développement qui d'année en année réitère son ferme engagement pour appuyer et soutenir les pays partenaires dans toutes les actions nationales et régionales qui font du CHM un outil indispensable pour la

diffusion des connaissances et d'informations pour la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable des ressources biologique et le partage des bénéfices qui en découlent.

Je ne voudrais enfin pas clôturer mon discours sans remercier encore une fois Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie pour l'accueil chaleureux réservé aux délégués des pays de la sous-région et plus généralement à nous tous dans ces assises de la capitale Ouagadougou.

Je vous remercie

Annexe 5 : Discours d'ouverture du Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie

- Monsieur le Consul du Royaume de Belgique,
- Messieurs les Directeurs Généraux,
- Monsieur le représentant de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique,
- Messieurs les Directeurs et Chefs de Service,
- Mesdames et Messieurs les Participants,

Au seuil de cette nouvelle année 2006, permettez-moi, avant tout propos, de présenter à vous tous ici présents et à toutes les personnes qui vous sont chères, mes vœux ardents de santé et de réussite. Au nom du Gouvernement du Burkina Faso, je voudrais souhaiter la bienvenue aux participants des pays frères à cet atelier de formation sur le Centre d'Echange d'information pour la Convention sur la Diversité Biologique.

Mesdames et Messieurs ;

Je voudrais saisir cette opportunité qui m'est offerte, pour faire un rappel sur ce Centre d'Echange d'information.

Ce Centre d'Echange a été créé en vertu de l'article 18 de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), qui dispose que, je cite, "la Conférence des Parties, à sa première réunion, détermine comment créer un centre d'échange pour encourager et faciliter la coopération scientifique et technique" fin de citation. Son but est de contribuer à l'atteinte des trois objectifs de cet instrument juridique international, à savoir la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses éléments et le partage équitable des bénéfices issus de l'exploitation des ressources génétiques.

C'est un site Internet qui met à disposition l'information sur la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique par les Parties contractantes. Il promeut également la coopération scientifique et technique entre les Etats.

Cet outil est un réseau mondial constitué d'un portail central basé au Secrétariat Exécutif de la Convention sur la Diversité Biologique et dans les centres d'échange nationaux des Parties contractantes.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont utilisées dans le cadre de son opérationnalisation et de son fonctionnement. Aussi, la maîtrise des techniques évolutives d'introduction des bases de données dans le site, de mise à jour et de gestion des pages web par les gestionnaires actuels et futurs de ce réseau s'avère t-il nécessaire.

Mesdames et Messieurs,

Le présent atelier vise globalement à renforcer les capacités des gestionnaires des centres nationaux d'échange d'information du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Niger. Spécifiquement, il permettra aux bénéficiaires de se familiariser aux nouvelles techniques de gestion des Centres d'Echange de la Convention sur la Diversité Biologique.

Dans le contexte national, cette formation se tient à un moment où le Secrétariat Permanent du Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable (SP/CONEDD), structure de promotion de la politique en matière d'environnement et de développement durable au Burkina Faso, vient de lancer son site Internet sur la collecte, la gestion, la mise à jour et la diffusion des informations environnementales. Elle vient donc à point nommé, non seulement pour le Burkina Faso mais également pour les trois autres pays bénéficiaires de cette formation, car étant également dans le processus de partage de l'information relative à la diversité biologique de nos pays.

Mesdames et Messieurs les participants,

Les principaux points à l'ordre du jour de votre formation, à savoir:

- la création de sites web,
- la conception de bases de données,
- la gestion des contenus des sites web,

sont très essentiels et cadrent parfaitement avec nos besoins prioritaires.

Je m'attends donc, sans risque de me tromper, à une parfaite maîtrise par chacune et chacun d'entre vous des techniques qui vous seront dispensées. C'est pourquoi, je ne doute point de l'attention soutenue que vous porterez à tous les sujets qui vous seront enseignés, afin de les assimiler et appliquer parfaitement.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, en votre nom à tous, réitérer les vifs remerciements de chacun de nos pays au Royaume de Belgique pour son appui sans cesse renouvelé à la mise en oeuvre du Centre d'Echange d'information pour la Diversité Biologique. Nous-nous souvenons que déjà en décembre 2003, la Belgique avait financé l'organisation, à Ouagadougou, d'un atelier sur l'échange d'expériences en matière du Centre d'Echange de la Convention sur la Diversité Biologique, au bénéfice des pays francophones d'Afrique.

Nous-nous félicitons de ce partenariat, destiné à nous aider dans l'accomplissement de nos obligations dans le contexte de la Convention.

Je voudrais également formuler toute notre reconnaissance au Secrétariat Exécutif de la Convention sur la Diversité Biologique pour son assistance technique très dynamique, grâce auquel nos pays ont pu se mettre dans le processus d'accomplissement de leurs obligations au titre de la Convention.

Chers participants des pays amis et frères,

Profitant de cette occasion, permettez-moi de rappeler que, dans le cadre de la francophonie, le Burkina Faso a en charge l'assemblage et le placement de l'information environnementale de l'Afrique de l'Ouest dans le site Internet du projet Médiaterre. Je ne doute donc point que le présent atelier offrira l'occasion de renforcer votre disponibilité à servir de correspondant de vos pays respectifs pour l'amélioration de la qualité et de la quantité des données devant alimenter ce site. Le coordonnateur sous-régional sera parmi vous tout au long de votre séjour pour plus d'information.

Mesdames et messieurs,

Tout en souhaitant plein succès aux travaux, je déclare ouvert l'atelier sous-régional de formation sur le Centre d'Echange d'information pour la Convention sur la Diversité Biologique.

Je vous remercie

Annexe 6 : Discours du représentant du Secrétariat de la Convention

Monsieur le Représentant du Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie,
Madame la Représentante du Conseil de l'Environnement et du Développement Durable,
Chers invités,
Chers participants,

C'est un grand honneur pour moi de pouvoir m'exprimer aujourd'hui au nom du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique à l'occasion de la clôture de la formation sous-régionale des gestionnaires des Centres d'échange sur la biodiversité.

En premier lieu, je tiens à remercier chaleureusement les gouvernements du Burkina Faso et de la Belgique, pour l'excellente organisation de cette formation dans un esprit de parfaite collaboration. Bien entendu, j'étends ces remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à ce succès, et dont beaucoup sont parmi nous en ce moment.

Cet événement, comme vous le savez, s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre plusieurs pays africains et la Belgique, pour renforcer les capacités des centres d'échanges africains, et leur permettre de promouvoir la biodiversité, de développer leurs réseaux et de faciliter la coopération scientifique et technique. Rappelons que ce partenariat fructueux a déjà fêté ses cinq ans, et compte parmi ses réalisations, la mise en place de plus d'une dizaine de centres d'échanges.

Dans ce contexte, je voudrais souligner le rôle doublement important du site web de chaque centre d'échange: au niveau national et au niveau international.

- Au niveau national d'abord, ce site est un outil de diffusion tourné vers l'avenir, qui permet de sensibiliser une partie de la population, et notamment les jeunes, pour leur apprendre à mieux connaître, mieux apprécier et mieux protéger la biodiversité qui les entoure.

- Au niveau international ensuite, ce site est une vitrine accessible du monde entier, qui peut montrer que, même un pays en développement peut accorder à la biodiversité une place de choix, qui l'aidera dans son développement durable, par exemple en encourageant un certain type d'écotourisme.

Quant aux participants, dont beaucoup m'ont impressionné par leur motivation et leur soif d'apprendre, et je tiens à les en féliciter, c'est à eux que revient la responsabilité maintenir et d'améliorer le site web dont ils ont la charge. Par expérience, je sais que ce n'est pas une tâche simple, et cela demande un grand investissement personnel qui dépasse le cadre de cette formation. Mais je sais aussi, que tant la satisfaction du travail bien fait, que la fierté de pouvoir contribuer au développement durable de leur pays les aideront dans leur efforts constants pour rendre leur site web encore plus attrayant, plus vivant et avec encore plus d'informations intéressantes sur la biodiversité.

Dans cette démarche, nous sommes tous prêts à les aider, et même à distance, nous continuerons à fournir le support technique dont ils pourraient avoir besoin.

De plus, notre nouveau Secrétaire Exécutif, Monsieur Ahmed Djoghla, a insisté sur l'importance de ce partenariat qu'il désire soutenir et encourager. Il en a fait une de ses

priorités et espère que cette expérience réussie entre les pays africains et la Belgique serve d'exemple pour d'autres. Il envisage même la mise en place au sein du Secrétariat d'une unité d'assistance technique pour mieux répondre aux besoins des Parties.

À ce stade, je voudrais rappeler que tous ces efforts visent à atteindre le même but ultime qui est l'objectif 2010 sur la biodiversité. Cet objectif est un engagement international des Parties afin de:

- protéger les éléments de la diversité biologique;
- promouvoir l'utilisation durable et la consommation rationnelle;
- traiter les menaces qui pèsent sur la diversité biologique;
- préserver les avantages issus de la diversité biologique et les utiliser pour le bien-être de l'humanité;
- sauvegarder les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles;
- veiller au partage juste et équitable des avantages résultant de l'utilisation des ressources génétiques;
- améliorer les capacités financières, humaines, scientifiques, techniques et technologiques des Parties pour mettre en œuvre la Convention.

Mais ces actions ne sont pas uniquement celles de la Convention sur la diversité biologique, ce sont surtout celles de tout citoyen responsable soucieux de préserver la richesse de notre planète pour les générations futures.

À ce titre, j'en profite pour mentionner qu'à l'initiative du Secrétaire Exécutif, une consultation mondiale est actuellement en cours jusqu'à la fin du mois de février. C'est la "Conférence Virtuelle de Curitiba sur la Biodiversité". Toute personne ayant accès à Internet peut s'inscrire et se joindre à cette conférence pour exprimer son opinion sur la façon d'atteindre l'objectif 2010. Vous êtes tous invités à y participer et trouverez les informations nécessaires notre site. Les résultats de cette conférence seront transmis au segment de haut-niveau de la COP 8 qui aura lieu en mars prochain à Curitiba au Brésil.

Pour terminer, je voudrais remercier une dernière fois le pays hôte, les organisateurs et les participants en leur souhaitant une bonne continuation et beaucoup de succès dans leurs nombreuses activités.

Annexe 7 : Discours de clôture du Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie

- Monsieur le Secrétaire Permanent du Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de Service ;
- Messieurs les formateurs ;
- Chers participants ;
- Mesdames et messieurs.

C'est avec un réel plaisir que je me joins à vous, au terme d'une dizaine de jours de formation, pour partager les sentiments de satisfaction des connaissances informatiques et cybernétiques que vous avez apprises. Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie, une fois encore empêché, me charge de vous adresser toutes ses félicitations.

Les diplômes obtenus sont un témoignage de l'assiduité, du sérieux et de la qualification dont vous avez fait montre. Je souhaiterais que nous n'en restions pas à une autosatisfaction qui très souvent frise l'inaction. Des applications effectives, des séances de restitutions auprès d'autres collaborateurs, acteurs et partenaires s'avèrent indispensables pour d'une part, faciliter l'alimentation de votre centre d'échange national respectif et contribuer à un renforcement des capacités nationales et une maintenance de ses propres connaissances d'autre part.

Nous avons reçu des formateurs, l'assurance et leur disponibilité à vous accompagner techniquement sur les modules dispensés, au cours des semaines à venir. Profitez-en mais, rendez visible en retour vos applications.

Quant à vous les formateurs, au nom de Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie, je souhaiterais vous adresser tous les remerciements du Gouvernement du Burkina Faso. Des témoignages sur vos qualités, votre maîtrise du dossier, vos prestations, nous sont parvenus et permettent sincèrement de vous rendre hommage et d'exprimer notre fierté de vous avoir eu comme animateurs de cette formation.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi à ce stade, d'étendre les remerciements du Gouvernement du Burkina Faso, au Gouvernement du Royaume de Belgique et au Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique pour l'appui technique et financier ayant permis de tenir cette formation au Burkina Faso. Je souhaite que cette coopération se poursuive et se développe davantage sur d'autres aspects tels que la formulation des projets, les techniques d'inventaire des éléments de la diversité biologique, les stratégies de mobilisation des ressources, le réseautage pour une capitalisation des informations etc. Tout cela pour permettre une mise en œuvre efficiente de cette convention dans la sous-région ouest africaine.

Chers participants.

Tout en espérant que cette formation, combien bénéfique pour nos pays, vous a également permis de joindre l'utile à l'agréable, je vous souhaite un très bon retour dans vos pays

respectifs et je déclare clos l'atelier de formation sous-régionale sur les centres d'échange d'informations en matière de diversité biologique.
Je vous remercie.